

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mars 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 mars 2013.

2013 R. 6 G - Désignation d'un représentant du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour la gestion des œuvres sociales des personnels des administrations parisiennes (A.G.O.S.P.A.P.).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 12 mars 2013 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de l'Association pour la gestion des œuvres sociales des personnels des administrations parisiennes (A.G.O.S.P.A.P.) :

- M. Loïg RAOUL titulaire aux Assemblées générales en remplacement de Mme Isabelle GACHET, désignée le 21 avril 2008, démissionnaire.

- M. Loïg RAOUL titulaire au Conseil d'administration en remplacement de Mme Isabelle GACHET, désignée le 26 septembre 2011, démissionnaire.